



La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN

Vous invite les 28 et 29 septembre 2024
TAE DN et DI d'Automne

Sélectif pour les Championnats de France 2025



- Tir en une vague (AB) 2 archers par cible ;
- Licence 2024-2025 obligatoire
- Buvette sur place.

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs :

Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essai au rythme AB

Samedi : 9H30 - 14H30

Dimanche : 9H00 - 12h - 14H30

Remise des prix :

Remise des prix le dimanche après le 3ème départ pour le TAE DI et le TAE DN ;
Aux 3 premier·e·s des catégories jeunes ;
Aux premier·e·s des catégories (U21, S1, S2 et S3).

Inscriptions :

8 € de U 11 à U 21

10 € pour les S 1, S2 et S3

Inscription uniquement via Inscript'Arc : <https://casgsm77-tae.inscriptarc.fr/>

Paieement par CB possible sur place.

Virement sur demande : casgsm77.concours@gmail.com

Envoi des paiements par chèque : CASGSM, 12 chemin clos du Roi, 77860 Saint Germain sur Morin.

Information : casgsm77.concours@gmail.com

Date limite des inscriptions le mercredi 25 septembre 2024.

BLASONS :

- Suivant le règlement en vigueur de la FFTA

Tenue sportive, blanche ou de Compagnie/Club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Toutes les mesures sanitaires seront prises en fonction des obligations du moment.

Restons vigilant